



Feuille de Route PRS 2024-2025 - INEGALITES SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTE

Objectifs Généraux à 10 ans	1. Garantir l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus précaires (PRAPS)
	2. Faciliter l'accès territorial à la santé

Objectifs opérationnels 5 ans	Sous objectifs	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis	
1 - Développer la prévention, la promotion de la santé et la capacité à agir des personnes	1.1 Développer des programmes de promotion de la santé et de prévention adaptés aux personnes en difficulté	Extension des programmes et interventions des associations/acteurs de prévention en santé au sein des lieux d'accueil des personnes en situation de précarité (santé sexuelle, santé nutritionnelle, addictions, santé mentale...)		-Actions de santé sexuelle au sein des boutiques solidarité, missions locales, école de la 2e chance...					ARS	Missions locales associations	
		Renforcement des projets de santé des missions locales	AAP CEJ-JR volet santé	-Financement de temps de psychologues (1 journée par antenne de mission locale) -Formation « premier secours en santé mentale » pour les professionnels -Ateliers de prévention / sensibilisation menés par les CSAPA -Déploiement du dispositif TAPAJ pour les jeunes en rupture -Mobilisation des MDA et/ou centres de santé universitaires pour faire un bilan de santé des jeunes -Travaux sur les projets de santé des Missions locales (nutrition, addictions, santé mentale)					ARS	Missions locales associations CEJ-JR	
		Mise en place d'actions de prévention à destination des publics PJJ, ASE et NEET, avec notamment un accent sur le développement des compétences psychosociales		-Déploiement du programme unplugged (CPS) à destination des NEET -Actions de prévention / sensibilisation aux conduites addictives au sein des missions locales et école de la 2e chance -Déploiement d'un programme d'actions en santé sexuelle et reproductive auprès des NEET au travers de maraudes numériques						ARS	missions locales associations PJJ
		Soutien la prise en charge psychologique des jeunes et enfants émergeant sur les dispositifs PRE (Programme de Réussite Educative) et Cité éducatives		-Orientation vers le dispositif Monparcourspy -Formation des professionnels						ARS	ESMS
		Renforcer l'accompagnement des personnes sans domicile fixe		-Consolidation des dispositifs existants		-Consolidation des dispositifs existants				ARS	
		Développement de la compétence « santé » au sein des maraudes auprès des publics à la rue ou en situation de prostitution avec couverture prioritaire des territoires actuellement dépourvus d'intervention.		-Déploiement des équipes mobiles sur l'ensemble du territoire -Intervention de maraudes à destination des personnes en situation de prostitution		-Déploiement des équipes mobiles sur l'ensemble du territoire -Intervention de maraudes à destination des personnes en situation de prostitution				ARS	Association
	1.2 Renforcer les actions de repérage et de dépistage des risques et maladies	Actions d'encouragement au dépistage des IST, des cancers et du diabète auprès des publics en situation de précarité		- Missions des PASS mobiles, équipes mobiles et actions dans les quartiers (CLS, contrats de ville) : - Déploiement des actions dans les quartiers dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS)	- Missions des PASS mobiles, équipes mobiles et actions dans les quartiers (CLS, contrats de ville) : - Déploiement des actions dans les quartiers dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS)					ARS	Association communes
		Déploiement du repérage précoce et interventions brèves pour les jeunes ayant des conduites addictives	une trentaine d'établissements (EJT, MECS, centres sociaux...) concernés par des actions de formation, prévention, repérage et orientation	-Extension du dispositif intervention précoce sur la zone Nord et Sud -Travaux pour construire des réponses adaptées aux jeunes accompagnés par la PJJ et les missions locales -Déploiement dans les communes par le biais des Contrats Locaux de Santé						ARS	Association communes PJJ
		Organisation du repérage et prise en charge des troubles psychiques pour les jeunes en situation de vulnérabilité par un accès privilégié aux CMP/CMPEA et l'intervention d'équipes mobiles		-Intervention de l'équipe de liaison et d'intervention auprès d'adolescents en souffrance (ELIAS) : jeunes ASE, PJJ -Interventions des équipes mobiles psychiatrie précarité auprès des jeunes adultes -Formation des professionnels						ARS	PJJ

Objectifs opérationnels 5 ans	Sous objectifs	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis	
	1.3 Soutenir les projets permettant aux personnes d'acquies des compétences individuelles et notamment des compétences psychosociales (CPS), et la pair-aidance	Extension des interventions efficaces ou prometteuses de développement des CPS auprès des jeunes les plus vulnérables (PJJ, ASE, NEET, publics des missions locales) et des familles précaires		- Développement du programme Unplugged NEET, version du programme Unplugged					ARS	PJJ Missions locales	
		Adaptation des programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) aux personnes en situation de précarité									
		Développement de la pair-aidance	Dispositif Balise Psy (dispositif basé sur des pairs aidants et faisant de l'appui à l'insertion professionnelle)	- Temps de professionnel pair au sein des équipes mobiles addictologie						ARS	DEETS
		Soutien des actions de littératie en santé	A construire								
	1.4 Déployer des actions de communication adaptées et ciblées	Communication régulière et répétée des messages de prévention et d'information sur l'offre de proximité existante (recours au « facile à lire et à comprendre » FALC, au créole, shibushi, shimaoré et malgache)	A construire								
		Recours à une stratégie pertinente de communication et d'information par le biais de messages et médias adaptés aux publics en difficulté, notamment ceux du marketing social et incluant les personnes concernées et expérimentées au travers d'actions de santé communautaire	A construire								
2 - Faciliter l'accès aux soins	2.1 Conforter les missions des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)	Animation du réseau régional et vigilance à l'adéquation moyens/missions/activités	Travaux COPIL PASS	-Poursuite de l'animation régionale	-Poursuite de l'animation régionale						
		Enrichissement de l'offre de soins existante notamment pour l'accès aux soins spécialisés, bucco-dentaires, et aux dépistages	Travaux COPIL PASS	-Déploiement de la PASS mobile Nord -Poursuite et renforcement des permanences délocalisées -Convention avec dentiste mobile CHU-site Nord pour l'accès aux soins bucco-dentaires						ARS	ETS
	2.2 Soutenir les actions d'aller-vers à destination des populations les plus éloignées géographiquement et socialement du système de santé	Dispositifs de type « bus santé » permettant aux personnes résidant dans les écarts d'accéder à l'information en santé et à des actions de prévention et de soins, en lien avec les CPTS	Instruction nationale médicobus			-Déploiement du dispositif				ARS	CPTS
		Consolidation des dispositifs mobiles existants (PASS mobiles, équipes mobiles santé précarité, équipes mobiles psychiatrie précarité, ...) en veillant à la bonne couverture territoriale	Déploiement ESSIP Sud, articulation équipes mobiles	-Poursuite de l'installation des dispositifs mobiles et consolidation en veillant à la bonne couverture territoriale							
	2.3 Déployer les structures médico-sociales pour les personnes ayant des difficultés spécifiques	Augmentation des capacités installées des Lits Halte Soins Santé (LHSS), Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) et Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)	Poursuite de l'installation des places autorisées et augmentation des capacités installées sous réserve de crédits alloués	-Installation de 6 places de LHSS dans l'Est et de 10 places de LAM dans le Sud (montée en charge progressive jusqu'à 19 places) -Création de places dépendante des crédits alloués -Animation du réseau des organismes gestionnaires	-Poursuite installation des places de LAM dans le Sud -Création de places dépendante des crédits alloués -Animation du réseau des organismes gestionnaires					ARS	
		Intervention d'équipes de soins dans les structures du secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI) (CHRS, maisons relais, ...) : équipes mobiles, HAD	Intervention des équipes mobiles dans les structures AHI	-Consolidation des interventions des équipes mobiles dans les structures de l'AHI -A construire dans les structures de HAD	-Consolidation des interventions des équipes mobiles dans les structures de l'AHI -A construire dans les structures de HAD						
		Soutien à l'hébergement et à la prise en charge médico-sociale des personnes précaires vieillissantes (de moins de 60 ans) par le développement de maisons relais dédiées ou par la création de petites unités de vie	A construire								
	2.4 Développer le recours à la médiation en santé et à l'interprétariat	Déploiement de médiateurs en santé conformément au référentiel de compétences, de formation et de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (L. 1110-13 du CSP), au travers d'appels à projet et de formation à visée qualifiante		-Soutien au déploiement de médiateurs de prévention QPV et de médiateurs d'accès aux soins -Définition des modalités d'intervention des médiateurs (construction cahier des charges) -Lancement d'un appel à projets -Action de formation à destination des médiateurs	-Formation des médiateurs -Déploiement des médiateurs					ARS	IREPS Commune France service Associations
		Expérimenter l'accès à l'interprétariat aux professions libérales, à l'échelle du parcours.	A construire								

Objectifs opérationnels 5 ans	Sous objectifs	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis	
	2.5 Organiser la continuité des accompagnements et des prises en charge pour éviter les ruptures de parcours	Coordination de la prise en charge des situations complexes par le biais des dispositifs existants (Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes – DAC, Plateforme Territoriale d'Appui – PFTA)	Travaux CPOM DAC en cours	-Signature du CPOM					ARS	DAC	
		Mise en place d'une réflexion afin de faciliter l'orientation et l'accès aux soins des majeurs protégés.			-A mener	-A mener					
3 - Favoriser la complémentarité, l'articulation des acteurs et des politiques publiques contribuant à la santé des personnes plus démunies	3.1 Améliorer les coopérations entre acteurs pour une approche globale de la santé des publics en situation de précarité	Amélioration de la connaissance, par les acteurs, des ressources mobilisables pour l'accompagnement et la prise en charge des personnes les plus démunies en s'appuyant sur les outils existants (cartographies, annuaires)		-Diffusion de la cartographie des dispositifs d'accès aux soins à destination des personnes les plus démunies					ARS		
		Identification des temps et des outils de coordination pour améliorer l'interconnaissance entre professionnels du sanitaire, du social, du médico-social et élus		-Poursuite de l'animation du réseau des organismes gestionnaires des structures financées par l'ARS	-Poursuite de l'animation du réseau des organismes gestionnaires des structures financées par l'ARS				ARS		
		Articulation de l'accompagnement en santé avec l'accès au logement notamment en soutenant les centres d'hébergement permettant l'accueil de parents et d'enfants et les établissements dédiés à l'hébergement des jeunes majeurs précaires jusqu'à 25 ans (fiche action n°7 du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées)		-Participation aux instances du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) -Installation du comité stratégique partenarial du SIAO	-Participation aux instances du Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)					ARS	CD DEETS
		Actions de formation et d'information pluri professionnelles pour construire une culture commune en santé-précarité									
	3.2 Développer le pilotage régional et local de l'action sanitaire en direction des personnes les plus démunies	Installation d'une instance régionale réunissant l'ensemble des institutions et acteurs impliqués, intégrant des personnes concernées (en situation de précarité)	Instance régionale dédiée à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé se tient 1 fois par an, avec l'ensemble des institutions et acteurs impliqués : fusion de l'instance créée en 2021 et du comité de suivi PRAPS – périodicité annuelle		- Fusion de l'instance créée en 2021 et du comité de suivi PRAPS					ARS	
	Intégration de l'accès à la santé des personnes les plus démunies dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) et les contrats de ville			-Travail partenarial avec les coordonnateurs des Contrats Locaux de Santé (CLS) et les contrats de ville pour la mise en place d'actions de santé au sein des QPV					ARS	Communes	
	Organisation d'une journée annuelle d'échange, par microrégions, des acteurs de l'accès à la santé des personnes en situation de précarité afin de favoriser l'interconnaissance et la coopération										
		Créer une mission régionale d'observation de la démographie des professionnels de santé, permettant l'analyse et le partage des données et des approches prospectives par micro-territoires	En cours, en lien avec le CDOM	-Mission en cours confiée à l'ORS	A poursuivre	A poursuivre	A poursuivre	A poursuivre	ARS	ORS, CDOM, AM	
		Proposer une révision de la méthodologie de zonage pour l'installation des professionnels de santé (échelles territoriales pertinentes, analyse prospective des besoins d'installation, indicateurs tenant compte de l'activité réelle des professionnels)	Fait pour les orthophonistes. Travaux Initié pour le zonage MK et CD	-Travaux en cours avec le national pour adapter la méthodologie conventionnelle au territoire					ARS, Assurance Maladie		
		Poursuivre l'accompagnement à la création de maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et centres de santé (CDS) en encourageant les implantations dans les zones fragiles ou sous-dotées	Dynamique déjà réelle sur le territoire et aides au démarrage existantes	-Poursuite des installations des MSP et des centres de santé -Accompagnement des structures -Incitation à l'installation dans les territoires fragiles et QPV, en lien avec les communes via les CLS					ARS	Communes Assurance Maladie	
		Intégrer dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) les aides communales à l'installation permettant de lever les freins immobiliers		-Négociation des Contrats Locaux de Santé (CLS)					ARS	Communes	

Objectifs opérationnels 5 ans	Sous objectifs	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis
4. Renforcer l'offre de santé et son accessibilité dans les territoires et quartiers moins dotés		Renforcer l'offre de soins hospitalière dans la microrégion Est	En cours	-Nouvelles implantations d'autorisations d'activité de soins dans le cadre de la réforme des autorisations (SMR locomoteur, système nerveux, cardio vasculaire, pneumologie, syst. digestif endocrinologie, transformation d'une implantation Soins intensifs polyvalents en Réanimation et soins intensifs polyvalents, création d'un centre associé de chimiothérapie) : -Dépôt des dossiers d'autorisation et instruction -Développement d'une offre de spécialités, équipes délocalisées du CHU notamment de cardiologie	- Mise en œuvre des autorisations - Création de la Maison des femmes, de la mère et de l'enfant en proximité directe des urgences (territoire Est)				ARS	ETS
		Réviser l'équipement et la couverture sanitaire du cirque de Mafate en partenariat avec le Conseil Départemental et les communes de La Possession et de Saint Paul	Couverture sanitaire à Mafate existe depuis 2015 en lien avec le CHU, le Département et la CGSS.	-Engagement ARS pour rénover les dispensaires de Mafate -Mise en place d'un groupe de travail (CHU/ARS/Sous Préfecture/communes de St Paul et de La Possession)					ARS,	CHU/ Communes/ Sous préfecture
		Rendre effective la ligne de permanence des soins à Cilaos		-En cours de mise en œuvre					ARS	ARRMEL
		Inciter les médecins exerçants ou résidants dans les écarts à être correspondants du SAMU								
		Expérimenter des infirmiers correspondants du SAMU pour une première évaluation à domicile				-A mettre en œuvre				
		Déployer des infirmiers, relais du médecin traitant, dans les écarts et/ou pour les personnes vulnérables (réalisation de pré-bilans, visites de suivi et de prévention, renforcement des moyens des PASS...)								
5. Faciliter les déplacements vers les structures de santé		Déployer des bus santé et des équipes mobiles, en lien avec les CPTS, pour un meilleur accès à la prévention, l'orientation et aux soins	Projet médico-bus en cours en lien avec l'Instruction nationale Medico-bus	-Participation à l'appel à projet national (seconde vague) -Instruction et sélection des projets	-Déploiement dispositif				ARS	CPTS
		Expérimenter des solutions de transports alternatifs solidaires et adaptés pour se rendre dans les structures de santé pour les personnes isolées géographiquement, âgées ou vivant avec un handicap			-A mener				ARS	ASSURANCE MALADIE
		Mener une réflexion avec la Région, les intercommunalités et les CPTS afin d'améliorer et de coordonner l'offre de transports et sa visibilité pour les patients devant se rendre dans les structures de soins								
	Renforcer la communication sur la prescription médicale de transports sanitaires	Existence d'un guide de bonne pratique		-Rappel d'information aux membres du CODAMUPS -Travaux avec l'Assurance Maladie					ASSURANCE MALADIE	